



Déclaration liminaire au CTSD du 15 mars

L'UNSA Education a le regret de constater qu'aujourd'hui, nous nous réunissons en instance pour supprimer des emplois dans le second degré, 12 postes dont 4 pour mesures de carte scolaire. De l'autre côté, il est proposé 5 créations de postes, ce qui amène une balance déficitaire de 7 postes pour notre département.

L'Unsa dénonce toutes ces suppressions, étant donné la situation dans laquelle nous sommes, avec un covid toujours présent. Avec la baisse de la DHG dans un certain nombre d'établissements, les équipes vont devoir faire des choix, une nouvelle fois, d'autant que les services partagés sont encore nombreux et complexifient les emplois du temps. Pire, certaines matières vont être prévues avec de tout petits compléments de service, obligeant parfois les enseignants à effectuer leurs services dans trois établissements différents, pour seulement quelquefois une heure ou deux. Ce n'est pas admissible et entendable pour l'UNSA ! Tous ces compléments de service ne vont pas inciter les collègues à être professeur principal, ne va permettre à ces collègues de pouvoir assister à toutes les réunions dans ces établissements, ne pas permettre tout simplement aux collègues de pouvoir enseigner sereinement. L'Unsa s'interroge également sur l'intérêt d'évaluer les élèves de 3^{ème} par le Ministre de l'Éducation Nationale en langue avec l'évaluation « evalangues ». Une évaluation de plus en alors même que les dotations globales ne permettent bien souvent pas de dédoubler les heures de langue et amène des classes à parfois plus de 30 élèves ! Par ailleurs, cette évaluation se fait uniquement sur ordinateur, ce qui peut interroger pour une évaluation de langue. Enfin, sur ce point, nous finirons en rappelant que certains équipements numériques sont insuffisants, voire obsolètes dans certains établissements avec des zones blanches, comme en Puisaye.

Globalement, pour notre département, les postes fractionnés restent importants: l'UNSA Education regrette que plusieurs compléments de service soient imposés par le ratio HSA/HP alors que les heures d'enseignements sont disponibles en nombre suffisant dans les établissements et sont imposés en HSA à d'autres collègues !

Pour l'UNSA Education, ce tour de passe-passe du gouvernement trompera peut-être un temps l'opinion publique comme il y a 10 ans, nous avions eu droit à « Travaillez plus pour gagner plus » ... Mais à terme, ces choix ont un prix pour le collège : celui des conditions d'apprentissage pour les élèves et celui des conditions de travail pour les personnels.

Nous avons souligné un certain nombre de situations lors du groupe de travail. Nous regrettons par exemple que des postes soient supprimés, comme celui de musique à Avallon alors que pour ce même établissement, 12 heures de BMP vont être donnés pour cette même matière. Nous dénonçons à nouveau, comme nous l'avons souligné et redit lors du groupe de travail, l'emploi du temps de certains collègues sur 3 établissements.

Cela complique l'organisation du temps de travail pour les équipes et pour les chefs d'établissements dans lesquels ces collègues enseignent, n'améliore pas les conditions de travail de ceux-ci et n'incite pas les collègues à se proposer pour être professeur principal. C'est une réalité qui nous a été confirmée par un principal adjoint il y a peu. C'est le cas par exemple pour des collègues du collège Albert Camus d'Auxerre, pour les mathématiques et l'espagnol. Il est dommage d'entendre par le Rectorat que cette solution est la seule possible, sinon des postes pourraient être fermés en nombre plus important encore.

D'autres situations nous interpellent : des tout petits compléments de service ou BMP se multiplient dans notre département pour cette rentrée, comme au collège Maurice Clavel ou au parc des Chaumes d'Avallon ou encore à Courson les Carrières. Nous espérons que le Rectorat a revu la situation à Maurice Clavel, situation pour laquelle le collègue devait se déplacer plusieurs fois pour une classe. L'Unsa s'inquiète de ne voir aucun collègue se positionner pour certains établissements comme ce dernier isolé. Le risque étant que les élèves ne puissent pas bénéficier de l'enseignement de cette matière une partie de l'année si ce n'est pas toute l'année !! D'autres situations mettent à mal les équipes, comme la suppression du poste d'histoire géographique, que les collègues ont découvert il y a quelques jours au collège de Noyers.

Nous avons évoqué lors du groupe de travail le site de Puisaye, qui nous inquiète particulièrement. Le bâti est dans un état catastrophique, les sites éloignés et les petites BMP ne facilitent pas les emplois du temps, l'investissement ou la demande des collègues pour ces BMP. Nous évoquons souvent ce site. Tous les ans, les DGH sont insuffisantes, les compléments nombreux et les classes surchargées sur certains sites. La situation la plus inquiétante étant celle du collège de Bléneau. La tension est palpable, chacun défendant les heures pour son site. L'Unsa est allée à la rencontre des collègues, leur inquiétude, leur stress et leur incompréhension pour cette situation qui perdure est réelle et palpable. Le signalement très récent d'un collègue enseignant une matière sur ces 3 sites confirme tout cela, et redit une nouvelle fois que cette situation pour le collège de Puisaye n'est pas acceptable !

Enfin, les collègues du collège de Vermenton attendent toujours confirmation des heures supplémentaires qui ont été annoncées pour une division supplémentaire. Lors du groupe de travail, cette confirmation ne leur avait toujours pas été annoncée officiellement. Ils sont dans l'attente, de manière anxieuse, afin de pouvoir commencer de réfléchir de manière précise sur les répartitions pour l'année prochaine et sur les postes. L'Unsa qui a défendu cet établissement et qui continue de l'accompagner, comme de nombreux autres collègues, espère que cette octroi de DHG supplémentaire ne se fera plus attendre bien longtemps !

Dernier point évoqué lors du groupe de travail et que l'Unsa souhaite à nouveau évoquer aujourd'hui : les décharges pour le personnel concernant le CHSCT. En effet, il a été annoncé lors du CTA aux représentants du personnel qu'il n'y aurait plus de décharges pour le CHSCT annualisé, avec les futures élections professionnelles. Ce n'est absolument pas envisageable, cela ne permettrait pas aux représentants syndicaux de pouvoir faire leur travail correctement et mettrait à mal le fonctionnement des établissements. En effet, nous sommes en CTSD postes 2nd degré aujourd'hui et de surcroît, ces décharges n'apparaissent pas, alors que plusieurs établissements du second degré et des écoles seront concernées également par ces décharges. L'Unsa a interpellé le Ministère et attend une réponse rapide et positive à ce sujet.

A la rentrée dernière, le Ministre voulait « des professeurs heureux », il se targuait de vouloir améliorer leurs conditions de travail et en même temps, il programmait le budget 2021, qui va provoquer de l'épuisement professionnel pour des économies à courte vue.

Le collège, dernières années de l'école obligatoire, mérite une politique ambitieuse d'Education.

Pourtant, le gouvernement creuse les inégalités au lieu de les combler, augmente les effectifs par classe et les heures de travail, côté enseignant.

Pour construire un collège radieux, l'UNSA Education préconise :

- de former les jeunes aux enjeux sociétaux qu'ils auront immanquablement à relever.

- d'abaisser les seuils d'effectifs.

- de respecter les professionnels : en leur permettant d'avoir une formation continue de qualité et en supprimant l'obligation d'absorber jusqu'à deux heures supplémentaires.

- de permettre aux équipes de traverser une crise sanitaire en les protégeant et en leur donnant les moyens humains et matériels, y compris pour la prochaine rentrée afin de combler les inégalités supplémentaires qui se sont créées.

- d'apporter des réponses pédagogiques aux élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment par un recrutement d'AESH permettant les remplacements et le respect des accompagnements dus aux élèves.

- d'augmenter le pouvoir d'achat et les salaires. C'est pour cette raison que l'Unsa appellera, comme les autres organisations syndicales, à la grève le 17 mars. L'Unsa salue l'annonce du gouvernement hier du dégel du point d'indice avant l'été. Il est plus que temps que ce dégel ait lieu, alors que la dernière revalorisation date de 2017. Depuis plusieurs mois, l'Unsa réclamait l'ouverture de négociations sur les rémunérations. Nous comptons maintenir la pression afin que cette annonce se traduise par des faits. Ne s'agissant pour l'instant que d'annonces, l'Unsa Education, l'Unsa Fonction Publique et le SE UNSA restent mobilisés pour défendre le pouvoir d'achat des agents publics.

Pour l'Unsa Education Marie Lamoureux et Solange Silvan